

MODALITÉS D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Pour toute nouvelle inscription d'élèves en classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}



**Les inscriptions se dérouleront dans le respect du protocole sanitaire COVID-19
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE, MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE STYLO**

Les inscriptions des élèves au Collège Saint-John PERSE se dérouleront **le jeudi 09 juillet et le vendredi 10 juillet de 07H30 A 11H00**.

IMPORTANT : Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est **OBLIGATOIRE** aux jours et heures indiqués : le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession du (des) parents doivent être renseignés.

PIECES A FOURNIR

Pour les nouveaux arrivants au Collège :

- La notification d'affectation.
- Une copie du bulletin du 3^e trimestre de l'année en cours (2019-2020)
- 4 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève).
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : seules seront acceptées les factures d'eau d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois**, pour l'envoi de toute correspondance. **Les photocopies ne sont admises qu'en présence des originaux.**
- 1 photocopie du carnet de vaccinations
- 1 attestation d'assurance scolaire 2020-2021
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour le bon déroulement des animations et des activités au sein du Collège, une participation de **5 €** pour le foyer socio-éducatif et de **10 €** pour l'association sportive est souhaitée.

LE COLLEGE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES, veuillez bien vérifier que vous avez toutes les pièces demandées avant de vous présenter.